

La prochaine réunion du club aura lieu :

**le jeudi 20 décembre 2001**

à partir de 20h.15, au cercle culturel et récréatif espagnol, rue des Déportés 79.

Les lots de la réalisation inter-membres sont exposés à partir de 19h.30

- Distribution des nouveautés par André Clusman.
- Mini-causerie : «*Documents insolites*» par Alain Pipart, trésorier du club philatélique de Wavre et du cercle philatélique roman.
- Tombola animée par Claude Dewals :

Belgique : N° 547/55 avec 547v et 555v ** ...	1.720 BEF
Belgique : N° 35 ob. ....	500 BEF
Belgique : N° 623/24 ** .....	380 BEF
Belgique : N° 71/73 ob. ....	225 BEF
Belgique : N° PA 12/13 ** .....	130 BEF
Belgique : N° TB 16 ** .....	120 BEF
Belgique : N° 1188/90 ** .....	90 BEF
Belgique : N° PA 30/35 ** .....	90 BEF
Belgique : N° 813 ** .....	75 BEF
Belgique : N° Pub 73 ** .....	50 BEF
Turquie : N° 1699/1703 ** .....	32 FRF
Turquie : N° 1528/31 ** .....	30 FRF
Turquie : N° 1818/21 ** .....	30 FRF
Turquie : N° 1562/66 ** .....	25 FRF
Turquie : N° 2227/29 ** .....	24 FRF

#### PROCHAINES MANIFESTATIONS :

*Louvain* : dimanche 2 décembre de 9 à 17h.00 : bourse philatélique à l'athénée royal, Redingenstraat, 90. PAF : 1 Euro (40 BEF).

*Rixensart* : samedi 19 janvier de 9 à 16h.30 : bourse philatélique et marcophilique à l'athénée royal, rue A. Croy.

*St-Nicolas* : dimanche 3 février de 9 à 16h.00 : bourse philatélique, numismatique, cartes postales illustrées... Local «Den Hof», place H. Heyman.

*Charleroi* : samedi 23 février 2002 de 9 à 17h.00 : 3e bourse des collectionneurs. Institut St-André, rue du Parc 6 (071/87.76.25).

*Hannut* : samedi 23 mars de 9 à 17 h.00 : bourse des collectionneurs au Marché couvert

*Courcelles* : samedi 25 mai de 9 à 17h.00 : 4e bourse philatélique, salle St-Lambert, rue du 28 juin, 102.



# Timbre-poste personnalisé

■ Dès aujourd'hui,  
un timbre avec votre  
photo, ou un message,  
ou une publicité...

BRUXELLES ▽ La Poste ne manque pas d'imagination pour redynamiser son plus vieux produit: le timbre. Hier, elle a lancé - via sa filiale timbres Vicindo, le timbre personnalisé. Trois timbres sont prévus. Le *Mediastamp* s'adresse aux entreprises. Emis de manière industrielle, il peut reprendre un logo, un slogan, une marque... Le *Duo stamp*, timbre plus grand public, comprend un message d'occasion. Décliné en différentes versions, il contiendra, c'est selon, un message de remerciement, des vœux d'anniversaire, une annonce de naissance. Ces timbres sont disponibles dès aujourd'hui en Anglais dans toutes les boutiques Artis Historia. Si le succès est au rendez-vous, ils seront bientôt aussi disponibles en Français et Néerlandais.

Mais le timbre le plus original sera certainement le *Montimbre*. Le principe est très simple. Il permettra à chacun de joindre au timbre officiel, un timbre personnalisé avec une photo, un texte, un logo, un des-

sin, l'annonce d'un événement particulier, ou, simplement un message sympa destiné à famille ou amis... Deux formats (horizontal et vertical) sont proposés. Pour se procurer ces timbres: très simple. Il suffit de les commander - par planche de 15 - sur Internet ([www.montimbre.be](http://www.montimbre.be)). Il faut juste disposer d'une photo sous format électronique. A terme, un relais est prévu dans les bureaux de poste pour ceux qui ne disposent pas d'Internet. Dans un délai de 15 jours ouvrables après le paiement, les timbres personnalisés sont envoyés à domicile. La feuille - 15 timbres personnalisés et 15 timbres-poste officiels d'une valeur d'affranchissement de 17 francs - coûte 605 francs.

Bref, c'est simple comme bonjour. Il reste juste à choisir le motif. Le choix est presque libre: photo du chien, de la famille... Mais il existe quand même quelques restrictions. Ainsi, un certain nombre de motifs sont proscrits: les sujets à caractère illicites, blessants, offensants ou immoraux; les sujets dont le contenu est mensonger, trompeur ou perfide; les sujets à portée religieuse ou politique... Pas question non plus d'utiliser des images sur lesquelles vous ne disposez pas les droits. La question du contrôle sera donc primordiale pour ce projet dont les dérives potentielles sont multiples et variées. Un dernier détail: le timbre personnalisé ne remplace pas le timbre officiel (avec valeur d'affranchissement) à côté duquel il est collé.

B. GAL



Avec Montimbre, donnez une touche personnelle à votre courrier.  
Une initiative intéressante de la filiale timbres de La Poste. >>>

Le bloc „Avènement au trône de SAR le Grand-Duc Henri“ désigné „Plus beau timbre 2000“



Le concours «Les plus beaux timbres 2000» organisé par l'entreprise des P&T et la Fédération des sociétés philatéliques du Luxembourg vient de se terminer par la remise des prix aux gagnants. Parmi les 31 timbres émis en 2000, les quelque 2.400 participants au concours ont choisi le bloc «Avènement au Trône

de SAR le Grand-Duc Henri» comme le plus beau timbre de l'année 2000. Il s'agit en l'occurrence d'une gravure de Guillaume Broux (Malines) d'après une photo de Marc Theis (Hannovre) avec une mise en page d'Orbite (Luxembourg).

Viennent ensuite dans l'ordre les timbres-poste «Le Canard Colvert» (oeuvre du peintre belge André Buzin) et «Noël 2000» (dessin de l'artiste suisse Cécilia Bozzoli).

Les trois gagnants principaux tirés au sort parmi les participants au scrutin sont Viviane Schweitzer de Mamer (un bon de voyage d'une valeur de 50.000 F), Juliette Hornick de Belvaux (un Kit «TipTop Panasonic Energy» d'une valeur de 6.978 F) et Ronny Bodevin de Niederpallen (un bon d'achat en téléboutique d'une valeur de 6.000 F).

# Le dernier timbre en FB!

■ Jacques Doppée  
a dessiné  
une crèche médiévale

**BRUXELLES** ▽ Ce timbre historique a été édité pour Noël et nouvel an, il représente une crèche médiévale. Jacques Doppée est graphiste de formation. Il est issu de l'école des Beaux-Arts de Bruxelles, où il s'est spécialisé dans les techniques médiévales. Il n'en est pas à son coup d'essai, puisqu'il a déjà dessiné une cinquantaine de timbres pour la poste belge, vingt-cinq pour la poste luxembourgeoise et quelques-uns pour les îles Féroé. Sa première œuvre est cependant une création belge. Il s'agissait d'un timbre édité en 1989 à l'occasion de l'élection du Parlement européen.

Pour dessiner un timbre, il ne suffit pas de s'attabler et de laisser parler son imagination. Chaque œuvre demande un véritable travail de recherche. "Pour réaliser ce timbre, j'ai effectué une étude sur plus de 300 enluminures du Moyen Age représentant des crèches. Dessiner un timbre constitue une technique particulière. En effet, il faut pouvoir maîtriser toutes les techniques d'impression. Dans ce cas précis, il s'agit d'héliogravure, c'est-à-dire que l'on recourt à une machine qui imprime en quatre couleurs. De plus, l'artiste doit également penser à ce que donnera son œuvre



*Le dernier timbre en franc belge, qui représente une crèche médiévale, a été réalisé par Jacques Doppée, un graphiste bruxellois spécialiste des techniques médiévales.*

(DESITTER)

en réduction. La difficulté réside donc dans l'art de jongler avec la technique et la créativité", poursuit Jacques Doppée.

"Je suis très fier d'avoir dessiné le dernier timbre en franc belge car mon nom figure sur chaque exemplaire. Il faut cependant rester lucide. C'est un souvenir parmi d'autres, car j'ai d'autres activités pour vivre", conclut Jacques Doppée. Quant à la prochaine commande pour la poste belge, elle est déjà passée. En effet, Jacques Doppée a déjà réalisé une série de trois timbres consacrés à la fameuse bataille des Eperons d'Or qui sortira le 11 juillet 2002. Il s'agira alors de son premier timbre en €...



# CERCLE PHILATELIQUE ROMAN

Vous êtes tous cordialement invités à la prochaine réunion du Cercle qui aura lieu à notre nouveau local, le Centre culturel espagnol, avenue des Déportés 79, à Wavre :

**le jeudi 3 janvier 2002, à 20 heures**

Nous espérons vous y voir nombreux. Pour rappel, si besoin en était, les membres du Club de Wavre sont les bienvenus.



## ACTIVITES : ASSEMBLEE GENERALE

REMISE DU CONCOURS DE DECEMBRE

CLASSEMENT FINAL CONCOURS 2001

RECEPTION DU CONCOURS JANVIER 2002

**BELGIQUE : UN DOCUMENT AFFRANCHI PAR UN (ET UN SEUL) T.P. 74 (10 CENT GROSSE BARBE)**

DOCUMENT VERS L'ETRANGER	30
<i>DOCUMENT VERS LA BELGIQUE</i>	20
OBL. MECANIQUE	20
<i>OBL. MANUELLE</i>	10
T.P. AVEC BANDELETTE DOMINICALE	20
<i>T.P. SANS BANDELETTE DOMINICALE</i>	10
POSITION OBL.	10
LISIBILITE OBL.	10
FRAICHEUR	10

## ACTIVITES : PIECES A COMMENTER

CHAQUE MEMBRE APPORTERA UNE OU PLUSIEURES PIECES (ETRANGES, CURIEUSES, RARES, OU SPECIALES) ET LA PRESENTERA AFIN DE L'EXPLIQUER OU D'EN AVOIR UNE EXPLICATON LE RESPONSABLE DE NOS REUNIONS DEMANDE A CE QU'UNE PETITE NOTE EXPLICATIVE SOIT JOINTE A LA PIECE.

CORDIALE INVITATION A TOUS

## CONCOURS MARCOPHILIQUE ET D'HISTOIRE POSTALE 2002

### REGLEMENT GENERAL

IL Y AURA 10 PIECES A PRESENTER SUR DOCUMENT POUR LA SAISON 2002; IL N'Y AURA PAS DE REUNION EN JUILLET ET AOUT.

TOUS LES MEMBRES EN ORDRE DE COTISATION PEUVENT PARTICIPER AU CONCOURS.

L'ENTIER POSTAL AVEC PERFORATIONS DE CLASSEUR, LA CARTE REPONSE ET L'ENVELOPPE DONT LE VERSO MANQUE SERONT CONSIDERES COMME DOCUMENTS.

LES DOCUMENTS 1<sup>ier</sup> JOUR AINSI QUE LES ENVELOPPES OU DOCUMENTS SOUVENIR NE SERONT PAS ADMIS; SAUF DES DOCUMENTS DE PREMIER VOL DE POSTE AERIENNE.

LES DOCUMENTS EN FRANCHISE, LES NON DENTELES, LES ENTIERS-POSTAUX ET LES AFFRANCHISSEMENTS MECANQUES POURRONT CONCOURIR; MAIS SI LA QUESTION PORTE SUR UN OU DES TIMBRES (Y COMPRIS CENTRAGE ET/OU DENTELURE) IL LEUR SERA ATTRIBUE ZERO POINT POUR CE CRITERE.

LE DELEGUE AU CONCOURS DONNERA LES PRECISIONS DEMANDEES AVANT CHAQUE CONCOURS.

LES DOCUMENTS PRESENTES DEVRONT ETRE ANTERIEURS AU 1 JANVIER 1997.

LA COTATION SE FERA CHAQUE MOIS SUR 100 POINTS PAR TROIS MEMBRES ET SERA COMMUNIQUEE A CHACUN AU RENDU DE SA PIECE.

BONNE CHASSE ET BONNE CHANCE A TOUS.

**XX/01/2002 : BELGIQUE** : UN DOCUMENT AFFRANCHI PAR UN (ET UN SEUL) T.P. 74 (10 CENT GROSSE BARBE)

- DOCUMENT VERS L'ETRANGER	30
DOCUMENT VERS LA BELGIQUE	20
- OBLITERATION MECANIQUE	20
OBLITERATION MANUELLE	10
- TIMBRE-POSTE AVEC BANDELETTE DOMINICALE	20
TIMBRE-POSTE SANS BANDELETTE DOMINICALE	10
- POSITION OBLITERATION	10
- LISIBILITE OBLITERATION	10
- FRAICHEUR	10

**XX/02/2002 : FRANCE** : UN DOCUMENT AVEC OBLITERATION AMBULANT OU CONVOYEUR

- SI OBLITERATION AMBULANT	30
SI OBLITERATION CONVOYEUR	20
- SI T.P. TYPE BLANC	30
SI T.P. TYPE SEMEUSE	20
- ETAT ET FRAICHEUR	20
- POSITION OBLITERATION(S)	20

**XX/03/2002 : BELGIQUE** : 1 DOCUMENT AVEC MINIMUM UN T.P. 317 - 324 (ALBERT KEPI) AUTRES T.P. EN APPOINT ADMIS

- T.P. "KEPI" SEUL	20
AFFRANCHISSEMENT MIXTE / OU COMPOSE	10
- DOCUMENT VERS ETRANGER	20
DOCUMENT VERS BELGIQUE	10
- DOCUMENT = EFFET OU RECU	20
LETTRE	15
C.P., E.P., C.1 OU ECHANTILLON	10
- FRAICHEUR ET ETAT	20
- LISIBILITE OBLITERATION(S)	20

**XX/04/2002 : MONDE** : UN DOCUMENT AVEC MINIMUM UN TIMBRE-POSTE ADHESIF PRESENTANT UNE SURCHARGE OFFICIELLE MODIFIANT LA VALEUR D'AFFRANCHISSEMENT - AUTRES T.P. ADMIS (SURCHARGES - 10% DE BELGIQUE NE PEUVENT PAS CONCOURIR) (SURCHARGES CROIX-ROUGE NE PEUVENT PAS CONCOURIR)

- DOCUMENT HORS EUROPE	30
DOCUMENT EUROPE	20
DOCUMENT BELGIQUE	10
- SI UN T.P.	30
SI PLUSIEURS T.P.	10
- FRAICHEUR ET ETAT	20
- LISIBILITE OBLITERATION(S)	20

**XX/05/2002 : CONGO BELGE** : UN DOCUMENT AU DEPART DU CONGO BELGE AVEC LE PLUS D'OBLITERATIONS (DEPART, TRANSIT ET ARRIVEE) POSSIBLE RECTO ET VERSO

- DOCUMENT VERS EUROPE (SAUF BELGIQUE)	30
DOCUMENT VERS LE RESTE DU MONDE	20
DOCUMENT VERS BELGIQUE	10
- LE PLUS GRAND NOMBRE D'OBLITERATION 5 LES SUIVANTS - 2 POINTS	50
- ENVOI PAR AVION	20
ENVOI PAR SURFACE	10

XX/06/2002 : BELGIQUE : 1 LETTRE AVEC UN T.P. (ET UN SEUL) MEDAILLON DENTELE AVEC OBLITERATION LOSANGE DE POINTS

- LETTRE VERS ETRANGER <i>LETTRE VERS BELGIQUE</i>	20 10
- NUMERO DU BUREAU LE PLUS PETIT LES SUIVANTS - 2 POINTS	50
- FRAICHEUR	30

JUILLET ET AOUT PAS DE REUNIONS : PRENDRE LE SOLEIL, DU REPOS, DU BON TEMPS ET L'APERU (AU CHOIX)

OU

RECHERCHER LES PIECES MANQUANTES POUR LA FIN DE LA SAISON (PAS LE CHOIX)

REMARQUE : LES DEUX NE SONT PAS INCOMPATIBLES

XX/09/2002 : BELGIQUE : 1 DOCUMENT AFFRANCHI PAR UN OU PLUSIEURS T.P. AU DEPART D'UNE LOCALITE BELGE VERS UNE LOCALITE BELGE AVANT LE 19/10/1910

AU DEPART D'UNE LOCALITE DONT LA 1<sup>iere</sup> LETTRE EST SITUEE ENTRE A - M 25  
AU DEPART D'UNE LOCALITE DONT LA 1<sup>iere</sup> LETTRE EST SITUEE ENTRE N - Z 20

- ENVOI DE LOCALITE A - M VERS LOCALITE N - Z  
OU  
ENVOI DE LOCALITE N - Z VERS LOCALITE A - M 30

ENVOI DE LOCALITE A - M VERS LOCALITE A - M  
OU  
ENVOI DE LOCALITE N - Z VERS LOCALITE N - Z 20

- ENVOI RECOMMANDE /EXPRESS 25  
*ENVOI EXPRESS* 15  
*ENVOI RECOMMANDE* 10

- ETAT DE CONSERVATION 30

XX/10/2002 : FRANCE : 1 DOCUMENT EN FRANCHISE "TRESOR ET POSTES" AVANT JUIN 1940

- DOCUMENT PENDANT LA GUERRE 1914/1918 30  
*DOCUMENT APRES 1918* 15

- LE PLUS GRAND NUMERO 50  
LES SUIVANTS - 2 POINTS

- ETAT ET FRAICHEUR 10  
- POSITION DE(S) OBLITERATION(S) 10

XX/11/2002 : BELGIQUE : 1 CARTE POSTALE ILLUSTREE D'UNE LOCALITE DU BRABANT WALLON DONT LA OU LES OBLITERATIONS SONT DIFFERENTES DE LA LOCALITE REPRESENTEE.

- DATE LA PLUS ANCIENNE LES SUIVANTS - 2 POINTS	50
- C.I. REPRESENTE UN BATIMENT ADMINISTRATIF (GARE, ECOLE, EGLISE,...) <i>C.I. REPRESENTE UN LIEU HISTORIQUE OU TOURISTIQUE</i>	10 5
- POSITION OBLITERATION(S) - ETAT ET FRAICHEUR	20 20

XX/12/2002 : BELGIQUE : 1 DOCUMENT AFFRANCHI ET OBLITERE AU DEPART D'UNE COMMUNE DU BRABANT WALLON

- COMMUNE POSSEDANT LE PLUS GRAND NOMBRE DE LETTRES LES SUIVANTS - 2 POINTS	50
- COMMUNE AVANT LA FUSION DE 1969 <i>COMMUNE APRES LA FUSION DE 1969</i>	20 10
- OBLITERATION D'UNE HALTE MOTORISEE <i>OBLITERATION D'UNE AGENCE POSTALE</i> <i>OBLITERATION D'UN BUREAU (NORMAL)</i>	30 20 10

## CERCLE PHILATELIQUE ROMAN

Vous êtes tous cordialement invités à la prochaine réunion du Cercle qui aura lieu à notre nouveau local, le Centre culturel espagnol, avenue des Déportés 79, à Wavre :

**le jeudi 6 décembre, à 20 heures**

Monsieur Alain Stragier donnera une conférence, avec diapositives, intitulée :

**«L'approche régionale : Molenbeek St. Jean avant l'ouverture de son bureau de poste (1861)»**

Nous espérons vous y voir nombreux. Pour rappel, si besoin en était, les membres du Club de Wavre sont les bienvenus.

## La Philatélie du 3ème millénaire - A-t-elle un avenir ? (suite)

### LES NEGOCIANTS

J'entends souvent dire pis que pendre des négociants. Ces voleurs, ces galeux, ces détrousseurs de la veuve et de l'orphelin. Je viens de retrouver un autre article écrit il y a plusieurs années. Je pense n'avoir rien à retrancher de ce que j'écrivais à l'époque.

#### "Marchands de timbres"

L'ancien président de la Chambre Professionnelle Belge des Négociants, Jacques Dufour, aimait se définir comme étant un "marchand de timbres" préférant ce terme un peu désuet à celui de négociant.

Mais qu'importe le terme. Que représente exactement cette profession tant décrite par nombre de collectionneurs ? Il y a en Belgique une centaine de négociants vivant du commerce du timbre. Sont-ils tous des gens dont l'honnêteté est mise en doute dans les conversations entre philatélistes ? Fréquemment depuis plus de 35 ans ce milieu si controversé, je réponds : CERTAINEMENT PAS.

Le rôle du marchand est par définition de faire du commerce. Et qui dit commerce dit bénéfice. Il est logique et normal que le négociant doive répercuter sur la marchandise qu'il achète ses frais de fonctionnement, l'immobilisation de son capital, ses différentes taxes et sa marge bénéficiaire.

Ceci étant dit, il est exact que des négociants abusent de la veuve et de l'orphelin. L'on ne dénombre plus les histoires de collections qui sont parvenues par héritage à des personnes non averties et qui se voient "offrir" par des marchands peu scrupuleux des sommes qui n'ont qu'un lointain rapport avec la valeur réelle.

Que dire également des "experts et spécialistes" vous donnant des avis soi-disant éclairés tout en dévaluant ce que vous leur présentez mais vous faisant miroiter les qualités de la pièce rare et unique qu'ils vous proposent.

Dans les bourses et préventes, il est courant de voir des négociants ne pas afficher de prix de vente préférant travailler à la tête du client potentiel. Et lorsqu'ils ne connaissent pas la marque postale apposée sur le pli susceptible de vous intéresser, ils vous demandent un prix exorbitant afin que vous ne fassiez pas le "chopin" à leur détriment.

Il faut également se méfier des annonces alléchantes que l'on découvre régulièrement dans la presse philatélique et dont l'adresse est une boîte postale (B.P.). En cas de litige, la boîte postale ne répond plus et vous n'avez aucun recours.

Alors que faire ?

S'adresser à des négociants sérieux (si, si, il y en a) avec qui, au fil des ans et des rencontres, vous avez établi un contrat de confiance. Ils savent ce que vous recherchez, que vous êtes un client fidèle connaissant la valeur des choses et disposé à payer le juste prix.

J'ai établi depuis de nombreuses années des liens plus qu'amicaux avec des marchands qui jouent le jeu honnêtement à notre satisfaction réciproque.

S'il est évident que sans les collectionneurs, le commerce philatélique n'existerait pas, il est vrai que sans les négociants il n'y aurait plus de philatélie possible.

Nous avons besoin les uns des autres. Dans la confiance et la probité.

La Chambre Professionnelle Belge des Négociants en Timbres-poste est présidée à l'heure actuelle par Monsieur Jean Begaux, responsable d'un important magasin d'articles philatéliques.

Il n'est pas marchand de timbres et l'on ne peut donc l'accuser d'être juge et partie.

Ayant le plaisir de cotoyer ce président depuis de nombreuses années, je peux affirmer que tout en défendant ses membres il comprend également les problèmes des collectionneurs.

Les contacts entre MM. Begaux et Van der Mullen sont empreints de compréhension réciproque.

Mais comme dans tout organisme professionnel quel qu'il soit, il y a des brebis galeuses.

La C.P.B.N.T.P. édite annuellement le C.O.B.

Techniquement, c'est un très bel ouvrage apportant au collectionneur débutant une source de renseignements indispensables.

Les cotes que l'on y trouve sont une base de transaction et l'on ne doit y apporter qu'une importance relative.

Aucun catalogue n'est le juste reflet du marché et le prix que l'on paie pour un timbre n'est que celui que l'on veut bien offrir.

Récemment, nous avons eu l'opportunité de rencontrer des négociants de divers milieux. Ceux qui vendent du timbre sont pessimistes.

Voyez les rabais accordés et, tels des oiseaux de mauvais augure, entrevoient la disparition de la philatélie comme eux la conçoivent. Par contre, les organisateurs de ventes sur offres ou publiques, n'ont jamais connu un tel succès. Leur chiffre d'affaires est en constante augmentation.

Paradoxe ?

Certainement pas. Les uns sont victimes de leur manque d'imagination tandis que les autres confiants dans l'avenir offrent à leur clientèle une marchandise spécialisée et recherchée.

### LA FEDERATION

Au moment de sa fondation en 1890, la Fédération comptait... 4 cercles ! Elle en totalise aujourd'hui cent fois plus, et réunit 30.000 membres.

Quoique certains en pensent, elle ne vit pas en vase clos puisque ce sont les cercles qui la composent qui désignent les administrateurs et c'est le conseil d'administration qui gère la Fédération.

Rappelons, si besoin en était, que les administrateurs, les commissaires des différentes disciplines, les membres du bureau ainsi que les jurés qui officient dans les expositions provinciales et nationales le font à titre bénévole.

Mais la Fédération manque de moyens.

Ce ne sont pas les 20,-fr de cotisation par membre qui peuvent compenser tous les frais inhérents à son bon fonctionnement.

Si nous comparons avec nos voisins, nous constatons que la cotisation fédérale en France est de 24,-FF, en Allemagne de 10DM, et aux Pays-Bas de 7FL.

Comme le soulignait récemment le président Van der Mullen, l'on s'élève contre l'augmentation fédérale de quelques francs, mais après les réunions des cercles, les membres n'hésitent pas à s'offrir une consommation dont le prix dépasse nettement le montant annuel d'une cotisation fédérale.

Question de choix.

L'on critique également les règlements des expositions compétitives en les trouvant trop contraignants.

C'est en partie exact mais lorsque l'on dit compétition, l'on doit inévitablement poser des critères. Sinon c'est l'anarchie. Dans tous les sports il y a des règles du jeu à respecter.

De plus, personne n'est obligé de participer à des expositions compétitives.

Je connais nombre d'excellents philatélistes qui ont des collections remarquables et qui n'exposent jamais.

Personne ne les y oblige.

Les exposants belges le font à leurs frais et obtiennent des résultats remarquables. Tout le monde n'a pas les mêmes moyens et chacun doit trouver son chemin philatélique suivant ses possibilités et ses ressources.

Le joueur de football qui joue en provinciale n'a pas les capacités de jouer la Coupe d'Europe mais a probablement le même plaisir.

Il faut admettre que le collectionneur est individualiste.

Combien parmi les philatélistes font partie d'un club ?

Dernièrement, lors d'une bourse organisée par le cercle dont je suis responsable, plusieurs visiteurs sont venus me trouver en s'étonnant de découvrir qu'il y avait un club philatélique dans leur commune. A qui la faute ?

Les collectionneurs, à juste titre, s'insurgent contre le nombre abusif de nouvelles émissions. Mais alors pourquoi, lors de manifestations philatéliques, fabriquer et vendre des souvenirs et gadgets qui n'ont aucune valeur ?

La Fédération devrait avoir la possibilité de mener une politique de propagande plus active et être mieux à l'écoute du "petit collectionneur".

Pour cela il lui faut des moyens adéquats et suffisants afin de pouvoir augmenter son influence.

Les clubs membres de la Fédération attendent tout de celle-ci, mais en échange ne veulent contribuer à son bon fonctionnement que parcimonieusement.

Nous devons savoir que la limitation de la surtaxe à maximum 25% de la faciale, c'est grâce à l'intervention de la Fédération que nous l'avons obtenue.

Rappelons aussi, si besoin en était, que la Fédération en tant que telle, n'est plus représentée au sein de la commission philatélique et n'a donc plus son mot à dire lors du choix des émissions futures. Décision de Monsieur le Ministre Di Rupo, à l'époque responsable de "La Poste".

Les bénéfices que génèrent la philatélie auprès de "La Poste" devraient être redistribués au bénéfice des collectionneurs. Tout au moins dans un pourcentage raisonnable pour tous.

## L'AVENIR DE LA PHILATELIE

De toutes ces considérations personnelles, que conclure et quel est l'avenir de notre hobby ?

Soyons réalistes et constatons que la collection de timbres à l'aube de l'intégration définitive de l'Euro pose un problème. Celui de sa survie.

Il est indéniable que la philatélie du 3e millénaire est très loin de celle qui a prévalu au début des années 1850.

A cette époque, l'on ne collectionnait que les timbres venant de tous les pays. Quelque soit la qualité.

Dès la fin du 19e siècle, les collectionneurs se sont multipliés et c'était à qui en avait le plus grand nombre.

Au fil des années, ces philatélistes se sont réunis en cercles, en associations, afin d'élargir leur horizon.

C'est ainsi qu'est née la Fédération.

En 1925, la Belgique a été un des membres fondateurs de la F.I.P. Mais déjà la façon de collectionner évolue. Il devenait impossible de "faire le monde entier". L'on se limite à son pays et éventuellement aux pays limitrophes.

La recherche de la qualité fait son apparition et les expositions ont énormément de succès.

Les administrations postales, comme de bien entendu, suivent le mouvement et les émissions faites exclusivement pour les collectionneurs envahissent le marché.

Apparaissent à cette époque, les premières études spécialisées soit sur une émission bien précise, soit sur la poste aérienne ou maritime.

Après la guerre de 40-45, et à la grande satisfaction des négociants, vient la période dévastatrice du "sans charnière".

La qualité au service de la bande cristal !

C'est également l'apparition de la collection thématique, la faune, la flore, le paludisme, le scoutisme, la Croix-Rouge, et combien d'autres. Apparaissent les cartes maximum, les F.D.C. et autres souvenirs.

D'autre part, l'étude systématique des cachets, leur utilisation, l'histoire d'une région, la recherche des oblitérations sont à l'origine de l'Histoire postale.

Lot	Pays	Description	Etat	Cote	Départ
<b>1. BELGIQUE</b>					
LOT 1	:	1 L. DE LIEGE A MARSEILLE DU 29/06/1863 T.P. 15 OUNIS A (2) TARIF EXACT VERSO AMBULANT MIDI 3		150 (3,72 EUR)	
LOT 2	:	1 C.I. DE MERELBEKE A LEDEBERG DU 11/04/1904 T.P. 53 (5) TARIF EXACT		100 (2,48 EUR)	
LOT 3	:	1 C.P. PUB "CIGARES QUO VADIS" DE LOUVAIN A GREZ DOICEAU DU 02/12/1906 T.P. 56 TARIF EXACT		100 (2,48 EUR)	
LOT 4	:	1 C.I. DE GAND A NEUVILLE (SUISSE) DU 13/08/1903 T.P. 56 TARIF EXACT		100 (2,48 EUR)	
LOT 5	:	1 C.I. DE HOCKAY A AYWAILLE DU 07/09/1911 T.P. 83 TARIF EXACT GRIFFE HOCKAY OBL. VERVIERS 07/09/1911		100 (2,48 EUR)	
LOT 6	:	8 QUITANCES/RECUS/ LETTRES DE CHANGE PERIODE 1896/1947		160 (3,97 EUR)	
LOT 7	:	1 Bde IMP DE BXL A ARCHENNES T.P. 108 PREO BXL 1913 TARIF EXACT		140 (3,47 EUR)	
LOT 8	:	1 L. DE BOURG LEOPOLD (ECOLE DES SOUS-LIEUTENANTS) VERS CHARLEROI DU 02/09/1924 T.P. 193 (5) TARIF EXACT REEXPEDITION VERS HOPITAL MIL. DE JUMET		100 (2,48 EUR)	
LOT 9	:	1 C.P. DE BXL A SCENGEN (SUISSE) DU 20/02/1926 T.P. 199 (2) TARIF EXACT 9 MOIS		125 (3,10 EUR)	
LOT 10	:	2 CARTES-RECEPISSES DE 1928 T.P. 256 ET 208 TARIFS EXACTS		150 (3,72 EUR)	
LOT 11	:	1 L. REC. DE BXL A BXL DU 26/02/1930 T.P. 208 ET 280 TARIF EXACT		150 (3,72 EUR)	
LOT 12	:	1 L. DE BXL A WATTEN (FRANCE) DU 23/09/1927 T.P. 248 (S/L 1200) TARIF EXACT		375 (9730 EUR)	
LOT 13	:	1 IMP. DE GAND A GAND DU 28/08/1934 T.P. 337 TARIF EXACT MARQUE ET ETIQ. DE NON DISTRIBUTION		100 (2,48 EUR)	
LOT 14	:	1 IMP. DE CHAUFONTAINE A PLOMBIERES DU 19/06/1938 T.P. 75 GRIFFE CHAUFONTAINE OBL. LIEGE 3 TARIF EXACT		120 (2,97 EUR)	
LOT 15	:	2 L. DE BXL A GENEVE ET GSTAAD (SUISSE) DE 1939 T.P. 487 (S/L 200) ET 485 487 TARIFS EXACTS LETTRES SIMPLE PORT ET DOUBLE PORT		150 (3,72 EUR)	
LOT 16	:	6 L. DE 1946 -10% T.P. 724 B ET 724 R TARIF EXACT		120 (2,97 EUR)	
LOT 17	:	1 L. EXPRESS (-10%) DE BXL A ZUERICH DU 06/09/1946 T.P. 724 O, 724 T ET 727 TARIF EXACT		220 (5,45 EUR)	
LOT 18	:	1 L. PAR AVION D'IXELLES A MUYEYE (CONGO BELGE) DU 02/02/1949 T.P. 696 ET 715 TARIF EXACT		120 (2,97 EUR)	
LOT 19	:	1 L. REC. DE RENAISSANCE A BXL DU 18/10/1950 T.P. 715, 770 ET 832 TARIF EXACT		100 (2,48 EUR)	
LOT 20	:	1 L. DE BASTOGNE A BERRIS DU 25/08/1952 T.P. 876 (S/L 300) TARIF EXACT AFFR. POSSIBLE DU 1/3/52 AU 14/12/52		100 (2,48 EUR)	
LOT 21	:	4 C.P. PERIODE 1951/1956 VERS SUISSE, ALLEMAGNE, AUTRICHE ET ANGLETERRE T.P. 846 (S/L 100) TARIFS EXACTS		120 (2,97 EUR)	
LOT 22	:	1 ECHANTILLON SANS VALEUR REC. DE BXL A MAGNEE DU 11/4/1953 T.P. 848 ET 854 TARIF EXACT		140 (3,47 EUR)	
LOT 23	:	1 BORD. 967 "REMISE D'ENVOIS P.P." DU 25/10/1967 T.P. 851 ET 1397 OBL NAMUR 1		120 (2,97 EUR)	
LOT 24	:	1 SOUVENIR PHIL. "INAUGURATION U 14/1/56 LIGNE ELECTRIQUE BXL WAVRE" T.P. 847, 851, 926 (2), 980, 981 (5) OBL. BUREAU AUTOM. C		180 (4,46 EUR)	
<b>2. BELGIQUE TAXE</b>					
LOT 25	:	1 IMP. "CONCOURS DE BALLONNETS" D'ANDRIMONT A MANGOMBREUX-HEUSY NON AFFRANCHI TAXATION A VERVIERS LE 23/7/1955 T.TX. 37		120 (2,97 EUR)	

Mais direz-vous, que devient ma collection ?

La philatélie est un hobby comme bien d'autres.

Il est vain de vouloir en faire une opération financière. Tout loisir coûte de l'argent. Celui que l'on veut bien y consacrer.

Une autre forme de philatélie est en train de se mettre en place. Fini le temps et le plaisir (!) de boucher une case dans un album préfabriqué.

L'avenir sera dans la recherche, la découverte de documents anciens et modernes, le plaisir de l'étude, du fonctionnement de la poste et de son histoire.

L'apparition de la "classe ouverte" est une bonne chose en soi pour la philatélie du futur. Pour autant que les règles en soient bien établies et en laissant au timbre une place prépondérante.

L'on fait beaucoup d'efforts pour tenter d'intéresser les jeunes à la philatélie. Mais ils sont sollicités de toutes parts et peu s'y investissent complètement.

Il faut continuer cette aide à la jeunesse malgré tout.

Mais je pense qu'il serait souhaitable de faire une politique active auprès des adultes qui bénéficient de plus en plus de loisirs et des possibilités financières que les plus jeunes n'ont pas.

Le succès grandissant de la généalogie prouve que ses nombreux adeptes sont à la recherche de l'histoire.

Pour conclure, après 40 ans de philatélie active, je garde confiance dans une philatélie en complète évolution.

Le plaisir que m'a procuré ces nombreuses années de rencontres, d'amitiés est irremplaçable.

Il faut pouvoir s'adapter et cesser de collectionner ces images et vignettes que proposent les administrations postales qui sont en train de tarir la principale source de leurs revenus.

Mais à qui la faute ?

Hubert Havrenne.

26.	<b>Belgique :</b>	114	.....	ob.	750	180
27.		149	.....		1000	250
28.		175	.....		2000	600
29.		217	.....	*	625	150
30.		218	.....	**	470	140
31.		244	.....		525	170
32.		355	.....	ob.	600	150
33.		360/61	.....		885	210
34.		391	.....	**	550	180
35.		436	.....		2400	800
36.		438/44	.....		1200	400
37.		447/54	.....		1800	580
38.		503	.....		800	250
39.		510	.....		1900	600
40.		513/18	.....	ob.	1200	300
41.		530	.....	**	450	110
42.		532/37	.....	ob.	650	150
43.		567 A/B	.....	**	825	240
44.		842/44	.....	ob.	580	150
45.		845/46	.....	**	420	120
46.	<b>Pologne :</b>	1 classeur	.....	ob.	-	500
47.	<b>Belgique :</b>	1 classeur flamme ...	.....		-	180
48.		1 album Davo entre 1849 et 1973	.....	ob./**	-	4000
49.	<b>Monde :</b>	1 classeur	.....		-	1400
50.	<b>Belgique :</b>	1 classeur N° planche - faciale 4168 BEF	.....	**	-	4000
49B	<b>Belgique :</b>	CF 1	.....	ob.	300	100
50B		CF 2	.....		300	95
51		CF 5	.....		950	280
52.		CF 6	.....		800	200
53.		CF 27	.....		750	200
54.	<b>Congo belge :</b>	209/13	.....	*	1250	400
55.	<b>Suisse :</b>	PA 6/7	.....		320	280
56.	<b>France :</b>	210/15	.....		175	150
57.	<b>Pays-Bas :</b>	852/54	.....		90	90
58.	<b>Autriche :</b>	1	.....		550	450

59.	<b>Obock :</b>	54A	.....	*	110	100
60.	<b>Monaco :</b>	997/1002	.....	**	120	120
61.		BF 45	.....		85	100
62.	<b>Luxembourg :</b>	294/99	.....		900	200
63.		OC 17/39	.....		400	100
64.	<b>Belgique :</b>	615/22	.....	**	150	50
65.		868/75	.....	*	1400	350
66.		876/78	.....	**	1450	460
67.		892/97	.....	*	2100	500
68.		900/07	.....	ob.	1700	420
69.		912/17	.....		1300	320
70.		943/45	.....	**	4500	1400
71.		979/85	.....	ob.	1400	350
72.		987/89	.....	**	520	150
73.		998/1004	.....	ob.	875	220
74.		1013/18	.....	**	400	120
75.		1076/81	.....		525	160
76.		1102/07	.....		500	160
77.		1133/38	.....		800	240
78.		Journaux 1/18	.....	*	6000	90
79.		CF 263	.....		900	220
80.		CF 330	.....		500	130
81.		CF 432	.....		2000	500
82.		BF 20/21	.....	*	1300	320
83.		OC 101/05	.....		1350	200
84.		Feuillet souvenir 631/38	.....	ob.	350	90

### 3. BELGIQUE FRANCHISE

- LOT 85 : 1 L. REC. DE GAND A URSEL DU 05/11/1923 MARQUES ET ETIQUETTES DE  
NON DISTRIBUTION VERSO CACHET ARRIVEE DEPOT RELAIS D'URSEL  
CATALOGUE DELFOSSE INDICE B 125 (3,10 EUR)  
LOT 86 : 1 BULLETIN DE VERSEMENT + 1 RECEPISSE OBL. UCCLE 12 DU 21/3/1953  
OBL. AGENCE POSTALE UCCLE 12 CAT. DELFOSSE INDICE D (400/750 F) 160 (3,97EUR)

### 4. BELGIQUE ENTIERS POSTAUX

- LOT 87 : 1 ENV. LETTRE N° 2 + T.P. 56 ET 57 DE BXL A PITHIVIERS 5FRANCE DU 21/5/1895  
TARIF EXACT 120 (2,97 EUR)  
LOT 88 : 1 C.P. N° 98 DE LIEGE A BXL DU 16/3/1932 TARIF EXACT OBL. MEC ROUGE  
DE LA CROIX ROUGE "PROPRETE VAUT SANTE" 100 (2,48 EUR)  
LOT 89 : 1 C.P. N° 119 + T.P. 426 (2) ET 480 EN EXPRESS DE BINCHE A PROFONDEVILLE  
DU 29/10/1940 TARIF EXACT DOC PEU FREQUENT 160 (3,97 EUR)  
LOT 90 : 1 PUBLIBEL N° 776 + T.P. 710 DE ROMEREE A HEVERLEE DU 21/09/1949 REEXPEDI  
TION VERS NIL SAINT VINCENT OBL DEPOT RELAIS ROMEREE CAT DELFOSSE  
INDICE B 120 (2,97 EUR)

### 5. BELGIQUE GUERRE 14/18

- LOT 91 : 20 DOC. PERIODE 1914/1918 CENSURE DE LOUVAIN, LIEGE, VERVIERS, BXL  
ANVERS ET CHARLEROI 150 (3,72 EUR)  
LOT 92 : 1 L. DE MONTAIGU A BXL DU 09/03/1916 T.P.Occ. 3 TARIF EXACT CENSURE  
MILITAIRE DE LOUVAIN 100 (2,48 EUR)  
LOT 93 : 1 L. DU SECTEUR 237 VERS AMSTERDAM DU 27/12/1915 OBL. P.M.B. T.P. 138 (2)  
TARIF PREFERENTIEL EXACT VERSO Bde CENSURE BLEURE 125 (3,10 EUR)  
LOT 94 : 2 C.P. DE BXL VERS CAMP D'INTERNEMENT DE ZEIST (PAYS-BAS) DES 24 ET 25  
JUN 1916 CENSURE MIL. D'AIX LA CHAPELLE 100 (2,48 EUR)

### 6. BELGIQUE SERVICE

- LOT 95 : 3 C.P. DE BXL A MONS DU 31/01/1977 T.P.Serv. 70 (S/L 200)  
DE BXL A BRAINE L'ALLEUD DU 23/01/1979 T.P.Serv. 77 (S/L 200)  
DE LEUVEN A TIRLEMONT DU 13/10/1980 T.P.Serv. 74 (S/L 100)  
TARIFS EXACTS 120 (2,97 EUR)  
LOT 96 : 1 L. DE GAND A BXL DU 10/02/1969 T.P.Serv. 63 (S/L 450) TARIF EXACT 160 (3,97 EUR)

### 7. ETRANGER

#### ESPAGNE

- LOT 97 : 1 E.P. ET 1 C.P. T.P. 214 DE SANTA CRUZ DE TENRIFE VERS NAMUR PERIODE  
1907/1908 100 (2,48 EUR)

### ANGLETERRE

- LOT 98 : 1 C.I. "S.S. BRUXELLESVILLE" T.P. 107 DE SOUTHAMPTON VERS NAMUR DU  
25/01/1907 140 (3,47 EUR)  
LOT 99 : 1 E.P. DU F.P.O. 740 VERS CAPE St MARY (GAMBIE) DU 15/12/1944  
EXP. SOLDAT DU 1<sup>er</sup> ROYAL DRAGOON 100 (2,48 EUR)  
LOT 100 : 2 L. DE F.P.O. 53 (CHYPRE) VERS LONDRES ET HIERTS DES 22/08 ET 16/12/56  
T.P. 266 (2) 100 (2,48 EUR)

### ETATS-UNIS

- LOT 101 : 3 C.I. D'AURORA ET CHICAGO VERS LA ROCHETTE (G-D LUX.) PERIODE  
1910/1930 T.P. 167 (2), 228 (3) ET 229 (1 C.I. OBL DRAPEAU ET 1 C.I. AVEC  
MARQUES TAXATION U.S.) 180 (4,46 EUR)

### PAYS-BAS GUERRE 14/18

- LOT 102 : 1 C.P. DE PRISONNIER BELGE A SOLTAU EXPEDIEE VERS LA HAYE LE  
10/06/1918 MARQUE DE CENSURE 100 (2,48 EUR)  
LOT 103 : 1 L. DU CAMP D'INTERNEMENT DE ZEIST VERS TILBURG DU 14/2/1915  
GRIFFE BILINGUE "FRANCHISE DE PORT MILITAIRE INTERNE" 100 (2,48 EUR)

### FRANCE

- LOT 104 : 1 L. DE PARIS A BXL DU 01/09/1941 T.P. 375 A (S/L 30 FF) TARIF EXACT  
BANDE + CENSURE MEC DE COLOGNE 120 (2,97 EUR)  
LOT 105 : 2 L. DE CAZAUX-AIR VERS WAVRE DE MAI ET JUIN 1995 T.P. 2905, 2914 ET  
2918 GRIFFES 8<sup>ème</sup> ESCADRILLE DE CHASSE, COMMANDANT, ETC 180 (4,46 EUR)

### CONGO BELGE

- LOT 106 : 1 L. DE BOMA A UCCLE DU 09/05/1935 T.P. 173 ET 176 TARIF EXACT 125 (3,10 EUR)  
LOT 107 : 1 L. DE LEO A LEO DU 03/04/1937 T.P. 135 (5) ET 170 (5) TARIF EXACT  
DOC EN INTERIEUR CONGOLAIS : PEU FREQUENT 180 (4,46 EUR)

### CHILI

- LOT 108 : 13 L. PERIODE 1951/1971 DES DIFF. MISSIONS ANTARTIQUES 180 (4,46 EUR)

### ARGENTINE

- LOT 109 : 15 L. PERIODE 1950/1979 DES DIFF MISSIONS ANTARTIQUES 180 (4,46 EUR)

3



Bookley 7/7/1911  
Mon cher Fernand  
Nous sommes à l'hôtel  
ou on est très bien  
il y a des promenades  
des très magnifiques  
L'espérance tant va  
C'est à Ayorbilly  
nos meilleurs amis  
à Guebwiller pour lui  
nos meilleurs baisers  
Bonne nuit  
Je t'embrasse  
à tout

AYORVILLE

EXPRES

Monsieur J. George  
Docteur  
à Ayorbilly

5

le 21 X 1911  
Monsieur Morin  
me de ne pas  
répondre à ma  
lettre pour  
à Sincies  
Waubert



BLANKENBERGH, LA BLANKENBERGH, DE  
PLACE IDEALE IDEALE-BADSTADT  
PROPRIETES DE FAMILIEN

9

Blanc  
Blanc

Belle typie De Gueve, grand

7

M. le Secrétaire communal  
de  
ARCHENNES

S. I. R. E. C.  
SOCIÉTÉ INTERNATIONALE  
DE REPRÉSENTATION  
ET D'EXPANSION  
COMMERCIALE S.A.  
SIÈGE SOCIAL :  
45, RUE DUCALE  
BRUXELLES



17

EXPRES  
SPEDBESTELLING

Firme Vögeli & Co A.G.  
Alte Feldeggstrasse 14-16  
Zurich 8 (Suisse)

Monsieur Paul Koebler & C. Cabl  
Watte  
France (Nord)

12

20



LES PIERON  
MARQUE

CARTE POSTALE  
POSTKAART



88

EXPRES  
SPEDBESTEL

Confiturerie  
Conflux  
Profondeville



(B)

(95)



N. M. B. S.

Algemene Directie  
BETWISTE ZAKEN ONGEVALLEN  
(SECTIE 2)

Leuvenseweg, 17

1897 A.S. 2 (4000)

BRUSSEL 1

CARTE POSTALE  
DE BELGIË  
DE RECHTSCHE BUDSCHUEN  
POSTKAART

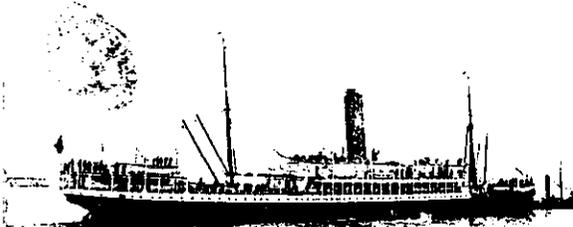


(90)



Monsieur Maurice Lesof,  
A. ...  
Nul. St. Vincent  
Hamb. ...

(98)



ANVERS — Départ pour le Congo du S.S. "Bruxellesville"  
N. 447. G. Hermann, et., Anvers.

Monsieur l'Administrateur  
de la Compagnie



LES PATRONS RÉUNIS

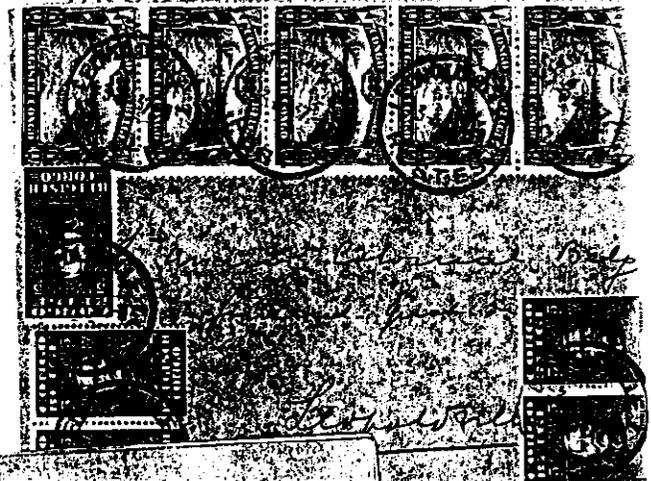
SOCIÉTÉ ANONYME BELGE

d'Assurances à primes fixes contre les Accidents, les Risques d'Incendie,

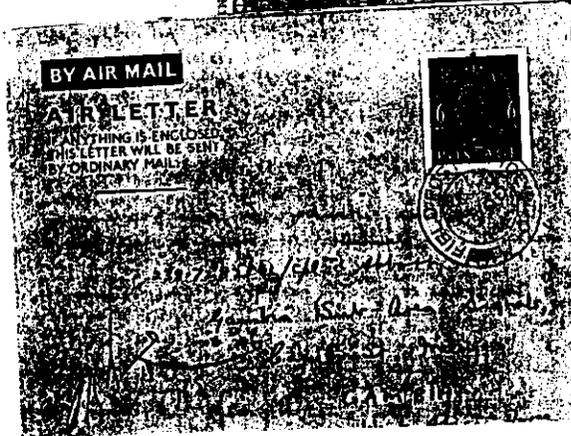
ET LE CHOMAGE

RUE DE LA RÉGENCE, 23  
RUE DU LOMBAUD, 52

BRUXELLES



(107)



(99)

110.		Ce lot n'existe pas			
111.	<b>Belgique :</b>	353/55 .....	*	1700	500
112.		868/75 .....	**	2300	900
113.		1069A .....	ob.	660	175
114.		Tx 12/16 .....	*	15000	4000
115.		142 (4) Dépôt 1920	**	-	160
116.		143 Dépôt 1920 .....		-	80
117.		144 Dépôt 1920 .....		-	500
118.	<b>Congo belge :</b>	28 .....	ob.	1400	350
119.	<b>Suisse :</b>	85 .....		525	525
120.	<b>Australie :</b>	Service pour PA 1 ...	*	175	250
121.	<b>USA :</b>	5 vignettes privées		-	100
122.		21 T. présos .....		-	60
123.		35 .....	ob.	1000	1000
124.		14 T. privés .....		-	140
125.		Pleasant shade en Virginie 1 faux .....		10000	1000
126.	<b>France :</b>	90 .....	*	165	165
127.		145 .....		330	330
128.		147 .....		260	260
129.		183/86 .....		280	280
130.		299/300 .....		550	550
131.		313 .....		135	135
132.		348/51 .....	**	2200	4000
133.		380/85 .....	*	300	300
134.		424 .....		145	145
135.		PA 12 .....		200	200
136.	<b>Belgique :</b>	8A .....	ob.	4400	1300
137.		63 .....	*	2800	500
138.		71/73 .....		340	100
139.		267/72 .....		1400	300

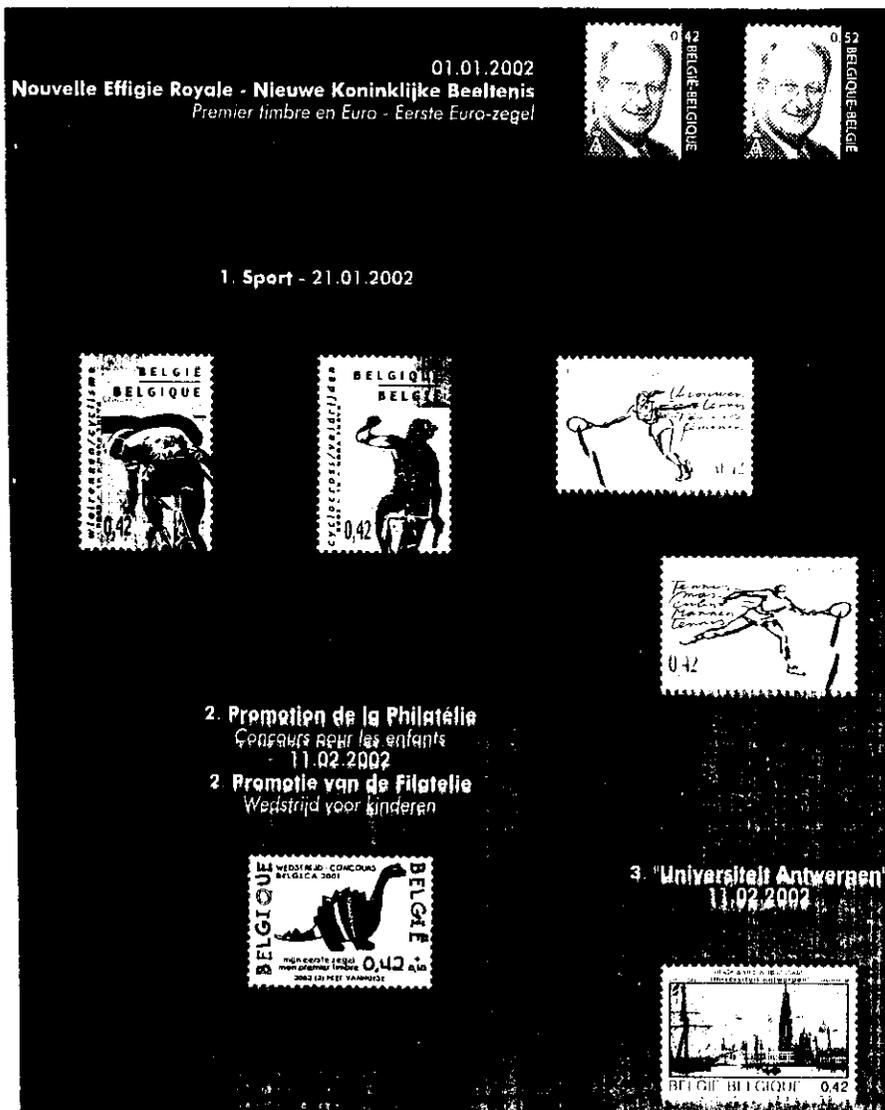
140.	<b>Belgique :</b>	8302/04 .....	**	520	160
141.		305/07 sur fragment	ob.	1250	300
142.		385 .....	*	250	75
143.		488/95 .....	**	2400	700
144.		602 .....		600	180
145.		737/41 .....	*/**	500	150
146.		1133/38 .....	**	800	200
147.		CF 366 .....		500	150
148.		TTx 13A .....	(*)	850	200
149.		PA 6/7 .....	*	425	100
150.		Pubs 102 .....		325	100
151.		Pubs 106 .....		325	100
152.		Pubs 106 .....		325	100
153.		6 T.B. + 6 Pubs .....		1300	300
154.		BF 10A .....		700	210
155.		1 album Safe grand luxe T.p. 1941-1952		-	1500
156.		idem T.P. 1953-1972		-	1500
157.		idem : timbres CF - Service - PA...		-	1500

La maîtresse de maison vient répondre, épanouie, au coup de sonnette d'un monsieur en bleu de travail et portant un sac d'outils.

- Enfin, s'écrie-t-elle, contente, vous voilà ! Depuis trois semaines que nous vous attendions.
- Combien de temps dites-vous ? s'étonne le plombier.
- Trois semaines.
- Excusez-moi, mais j'ai dû me tromper. Où je devais aller, ça fait deux mois qu'ils m'attendent.

Et notre plombier repart en sifflotant !

Extrait du programme des émissions 2002  
Les premiers timbres belges à valeur faciale  
en Euro exclusivement



Cuisines équipées,

Mobilier de salles de bain,

Armoires à emporter,

Placards

**GILSON** et Cie, S.A.  
1300 WAVRE

*Chaussée de Louvain, 157*

*Tél. : 010/24.13.13*

## **PHILATELIE - CARTOPHILIE - VIEUX DOCUMENTS**

**Spécialités : Belgique - Congo - France - Monaco - Europa  
Par années - séries complètes et dépareillées \*\* - \* - ob.**

**Toutes les thématiques - Abonnement aux nouveautés  
F.D.C. ordinaires et sur soie. Documents des deux guerres  
Stock important de "précurseurs"**

**Le matériel DAVO - SAFE - LINDNER de stock à prix "club"  
expédié gratuitement.**

**Fabricant grossiste en matériel cartophile**

**Victor JANCART**  
**rue Charles Harmegnies, 14**  
**7110 STRÉPY-BRACQUEGNIES**

**TÉL.: 064/ 66 33 72**

**R.C.Mons : 54 196**

**T.V.A. 618058363**

**Le T.U.C. (ancien canard de Gailly) paraît mensuellement  
(12 x par an). Chaque fois 4 à 6 pages d'informations suivies  
de +/- 800 lots (vente sur offres).**

**Demandez un numéro "spécimen" gratuit.**

**Même adresse**